

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Constructions anarchiques : jusqu'à quand ce phénomène à Libreville ?

ENTRE quartiers structurés et ceux dits populaires, où la fenêtre du voisin donne parfois directement sur la porte des latrines d'un autre habitant, la capitale gabonaise se développe au mépris des règles de construction.

MIKOLO MIKOLO
Libreville/Gabon

DES heures de balade à travers quelques quartiers de Libreville en fin de semaine dernière pour constater qu'en plus des zones vitrines, la capitale gabonaise "se développe sans obéir aux règles de construction moderne...", comme l'atteste d'ailleurs un géographe. Il y a plus de zones d'habitats spontanés et insalubres qui sont issus de l'occupation anarchique des terrains : la Sorbonne, Petit-Paris, la Baie-des cochons, Avéa, Venez-Voir, Sibang, Derrière-la prison, Derrière-l'hôpital militaire, Nkembo, Cocotiers, Plein-Ciel, les Akébé, etc.

"Les déplacements ne sont pas faciles à l'intérieur de notre quartier. Nous empruntons des pistes pour accéder à nos habitations, les routes étant occupées de manière anarchique. Conséquences : le ramassage des ordures se fait de manière empirique, en fonction de l'humeur et de la volonté de chacun. Tenez, en cas d'incendie qui se déclare au cœur de ce quartier, qu'allons-nous faire, surtout que les installations électriques sont faites sans l'expertise des experts de la SEEG ? Pis, les conditions d'hygiène sont des plus précaires et l'insécurité galopante", témoigne Florent, un résident de La Sorbonne. Un quartier qui, dans les années soixante-dix-quatre-vingt, disposait pourtant de plusieurs voies secondaires.

"L'urbanisation planifiée fait énormément défaut à Libreville", estime un expert du secteur. Pour lui, la capitale politique du Gabon "s'accroît rapidement dans un désordre incroyable, intolérable et sans qu'on ne tienne compte du moindre respect des règles environnementales". Par ailleurs, explique-t-il, "les terrains vendus anarchiquement



A l'instar de Sotéga, de nombreux quartiers de Libreville se développent au mépris du respect des règles de construction.

favorisent également plusieurs difficultés...". Pour Aristide M., enseignant, la problématique des constructions anarchiques est un fait observable dans de nombreux pays du Tiers-monde. C'est un phénomène qui, selon lui, est récurrent en Afrique, notamment au Gabon. "La faiblesse de l'État qui, normalement dispose de tous les moyens pour l'aménagement des terrains viables avec des commodités, ainsi que l'incivisme et l'insouciance des populations qui construisent sur des terrains non viabilisés, sont, entre autres, les raisons de ce mal", analyse-t-il.

Pour qualifier les nouvelles extensions qui se développent comme "des entités marginales", un géographe évoque, quant à lui, la loi du "laisser-faire". Cette dernière se

traduisant par la prolifération des quartiers où il manque des équipements collectifs (école, eau, électricité, centre de santé, routes praticables, etc.). Le cas des quartiers "Aubane", "Doum-Doum" et autres "Bac-à-terre" qui constituent Montalier-Nord, dans le 6e arrondissement. "Les enfants élevés dans des quartiers sous-intégrés où les commodités font défaut, peuvent se sentir exclus du processus de l'édification du pays. Du coup, la sécurité, par exemple, va être mise à rude épreuve avec la prolifération des "zones de non-droit" qui vont se créer avec leurs méfaits", pense Oyono.

Du coup, de nombreux observateurs en sont à se poser la question suivante : les constructions anarchiques vont-elles s'arrêter un jour à Libreville ?

Faiblesse des pouvoirs publics ?

MM
Libreville/Gabon

LA politique d'urbanisation de Libreville est mise en cause par de nombreux observateurs. En plus de l'incivisme et de l'insouciance de certaines populations, la faiblesse de l'État, pourtant propriétaire des terres, est pointée du doigt. "Nous devons planifier nos villes. Il faut qu'elles soient harmonisées, afin de mettre fin à l'anarchie que nous connaissons", estime un urbaniste qui s'oppose à la pratique des ventes illégales et anarchiques des terrains.

Qu'en est-il, par ailleurs, de la commission d'examen des demandes de permis de construire tant vantée par l'adjoint au maire de la commune de Libreville en charge de l'urbanisme et du domaine communal ? Lui qui, à ce sujet, déclarait au cours d'une réunion tenue en août 2019 : "Je pense que cette commission est une richesse. Elle est vraiment la bienvenue. Elle va permettre à l'avenir à la mairie d'avoir un regard sur la construction de la cité en conformité avec les plans de construction, le respect de cycle, le respect de l'environnement. Car, il y a beaucoup d'anarchie en matière de construction".